

LA BULLE PARENTALE, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le cadre des 1000 premiers jours de l'enfant, dès la sortie de maternité, venez rejoindre un groupe de parents qui, comme vous, viennent d'avoir un enfant et se posent des questions nombreuses et légitimes.

Accueillis dans un lieu convivial, vous pourrez partager votre expérience et choisir les sujets que vous souhaitez aborder. Ces échanges seront bienveillants et se dérouleront dans un climat de confiance.

QUI ANIME CETTE BULLE PARENTALE ?

Un professionnel de l'ADAD sera là pour accompagner la discussion.

Les échanges seront strictement confidentiels.

PUIS-JE VENIR AVEC MON ENFANT ?

Sur place vous pourrez confier votre enfant à un TISF* de l'ADAD.

Participation gratuite sur simple inscription auprès de l'ADAD.

Contactez directement
l'ADAD de l'Aube

Association Départementale
d'Aide familiale à Domicile de l'Aube
14 rue Jean Louis Delaporte à Troyes
03 25 73 07 70



*TISF : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

ADAD de l'Aube - N° Siret : 780 350 401 00060 - APE : 8899B - N° Agrément : N°E/010211/A/010/Q/003 - N° autorisation : 06-309 du 15/02/06

Réalisation : A2com' - www.a2com.net - Ne pas jeter sur la voie publique

**Devenir parents
c'est aussi se poser
des questions.**



**À LA SORTIE DE LA MATERNITÉ
VENEZ PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE À
LA BULLE PARENTALE**

Professionnels
des
1000
PREMIERS
JOURS